

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1044

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Ventes et cessions

800 739 930 RCS Versailles.

SOCAMACLE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 130-136, Avenue Joseph Kessel, 78960 Voisins-le-Bretonneux.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION KAIROS Société par actions simplifiée Au capital de : 157 500,00 EUR Siège social 130-136 Avenue Joseph Kessel 78960 Voisins-le-Bretonneux N° RCS 381 436 328 RCS Versailles, est société absorbante SOCAMACLE Société par actions simplifiée Au capital de : 100 000,00 EUR Siège social 130-136 Avenue Joseph Kessel 78960 Voisins-le-Bretonneux N° RCS 800 739 930 RCS Versailles, est société absorbée Actif : 2 134 676,00 EUR Passif : 211 959,00 EUR Actif net apporté : 1 922 717,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange est fixé à 0,9 action nouvelle de la Société Absorbante KAIROS pour 1 action ancienne de la Société Absorbée SOCAMACLE. Pour rémunérer cet apport, la Société KAIROS procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 157.500 euros par la création de 900 actions nouvelles d'une valeur nominale de 175 euros chacune qui seront directement attribuées à l'associée unique de la Société SOCAMACLE, pour le porter de 157.500 euros à 315.000 euros. A l'issue de la Fusion, la Société KAIROS procédera, à la suite de l'augmentation de capital susvisée, à une réduction de capital de 157.500 euros égale à la valeur nominale des 900 actions antérieurement détenues par la Société SOCAMACLE et transmises à la Société KAIROS dans le cadre de la fusion, lesdites actions étant annulées. Montant prévu de la prime de fusion : 1 765 217,00 EUR Date du projet : 12/04/2023 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 11/05/2023, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Versailles au nom de la société SOCAMACLE et au nom de la société KAIROS.